Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [9]

Artikel: Copenhague : la conférence des Nations Unies : 14-31 juillet 1980

Autor: Bugnon-Secrétan, Perle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276110

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COPENHAGUE

La conférence des Nations Unies

14-31 juillet 1980

Le Bella Center, où a eu lieu la conférence des Nations Unies

La conférence de Mexico (1975, Année Internationale de la Femme) a donné une impulsion remarquable aux programmes en faveur des femmes. En Suisse même, elle nous a valu la désignation de la Commission fédérale pour les questions féminines et l'initiative « droits égaux ». Sur le plan international, elle a entraîné un accroissement des programmes des agences spécialisées des Nations Unies (UNESCO, OMS, FAO, etc.) pour les femmes, et la décision de mettre les années 1975 - 1985 sous le signe de la Décennie de la femme.

La conférence de Copenhague avait pour but d'évaluer les progrès accomplis et de donner un nouveau stimulant aux projets pour la période 80-85.

Position de la Suisse

Notre délégation était désavantagée au départ du fait que, la Suisse n'étant pas membre des NU, elle n'avait pu participer à l'élaboration de l'ordre du jour et des documents de travail, notamment du Programme d'action pour 80-85. Mais nos représentants ont participé de plein droit aux travaux de la conférence, notamment dans les trois commissions qui ont étudié soit l'important préambule historique du Programme d'action, soit les recommandations pour les plans d'action nationaux et internationaux. Notre délégation a entre autres insisté pour que soit rappelée l'importance des droits individuels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, pour que soient renforcés les programmes des institutions spécialisées, pour que l'accent soit mis sur les femmes du quart monde et sur la situation particulièrement défavorisée des femmes des régions rurales dans le tiers monde et des réfugiées.

Il s'est fait dans les commissions un travail approfondi, mais non spectaculaire et qui n'a donc pas été mis en relief par les mass media. Ceux-ci ont surtout parlé des problèmes politiques : aide aux femmes palestiniennes, lutte contre l'apartheid. Mais il faut voir que plus ou moins tout a pris à Copenhague un caractère politique : on a cherché à traiter les questions féminines comme des problèmes de société, donc politiques. En cela, Copenhague a donné une image très frappante de notre monde d'aujourd'hui, fait à la fois d'interdépendance et de tensions aiguës. Cette image était peut-être plus claire encore au Forum, la conférence alternative : de là, jour après jour, la Suisse nous est apparue davantage comme un îlot privilégié, mais qui ne peut ni ne doit devenir une tour d'ivoire. Comme l'a relevé à son retour de Copenhague le chef de la délégation suisse, Mme l'ambassadrice Françoise Pometta, Copenhague était une leçon pour nos diplomates.

L'introduction d'une référence au sionisme qualifié de racisme dans le Programme d'action, et non dans une déclaration distincte, a empêché la délégation suisse, comme celle d'autres pays occidentaux, de voter pour ce Programme. Celui-ci n'a donc pu, comme on l'avait espéré, être adopté par consensus, ce qui lui aurait donné plus de poids, mais seulement à la majorité des voix. La Suisse a tout de même déclaré qu'elle suivrait ce Programme d'action même si elle avait dû s'abstenir lors du vote. Comme l'a dit encore Mme Pometta, le bilan de Copenhague est malgré tout positif. Lorsque le Programme d'action sera publié, il appartiendra aux femmes suisses de l'étudier et de voir quelles idées elles peuvent en tirer pour elles-mêmes et pour aider les femmes plus défavorisées.

Perle Bugnon-Secretan

Convention contre la discrimination à l'égard des femmes

Une cinquantaine d'Etats ont saisi l'occasion de la conférence de Copenhague pour signer cette convention, déjà signée par une dizaine d'autres. La délégation suisse à Copenhague a expliqué que, la politique générale de la Suisse étant de ne signer des conventions que si elle pouvait véritablement les appliquer, elle ne pouvait pour le moment signer cette nouvelle convention, car certaines dispositions vont plus loin que la législation suisse actuelle. La Suisse, notamment, n'a pas - encore - de disposition constitutionnelle sur l'égalité des droits entre hommes et femmes.

P. B.-S.